

● (1620)

La motion néo-démocrate a reçu la caution traditionnellement solide d'un précédent à la Chambre. Nous prions simplement le gouvernement de reconsidérer ce que nous tenons pour une demande déraisonnable; en effet, il voudrait que nous lui accordions le pouvoir d'emprunter au cours d'une prochaine année financière à l'égard de laquelle il ne nous fournit aucune projection et sans préciser à quoi servira l'argent. Il ne nous dit à peu près rien de l'orientation qu'il entend adopter, ce que nous trouvons nous aussi inacceptable.

Mes collègues auront beaucoup à dire de ce projet de loi dans le temps qui vient et je compte bien obtenir des précisions à ce sujet au cours des débats ultérieurs.

M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Comme je suis tout nouveau député et que c'est la première fois que j'interviens en tant que bras droit du ministre des Finances (M. Wilson), monsieur le Président, je tiens à vous faire savoir que je suis fier d'appartenir à un parti vraiment national et de régler ma conduite sur celle des principaux représentants du gouvernement.

[Français]

Monsieur le Président, le projet de loi octroyant un pouvoir d'emprunt dont est saisie la Chambre attire l'attention sur le besoin urgent d'adopter le genre de programme global et fondamental pour l'action nécessaire qu'a présenté le ministre des Finances (M. Wilson) le 8 novembre dernier. Ce projet de loi attire plus particulièrement l'attention sur la nécessité de se libérer des anciennes méthodes désuètes de faire les choses. Le verdict net et franc du 4 septembre dernier nous a dit si éloquemment que des millions de Canadiens partagent nos vues sur le besoin de changer. A notre avis, quatre défis doivent être relevés par le gouvernement en fonction.

Premièrement nous devons remettre de l'ordre dans nos finances pour être en mesure de limiter puis de résorber l'accumulation massive qu'est cette plaie publique de la dette et de l'effet dommageable et grave qu'elle exerce sur la confiance générale et la croissance de notre cher Canada.

Deuxièmement, nous devons redéfinir clairement le rôle primordial de l'État pour qu'il fournisse un cadre plus propice à la croissance réelle et à la création soutenue d'emplois et, de ce fait, représente moins un obstacle au changement, à l'évolution, voire même à l'innovation.

Troisièmement, nous, le gouvernement dûment mandaté par la grande majorité des Canadiens, nous devons adopter des politiques claires qui favorisent enfin une hausse de l'investissement, une intensification de l'innovation, une amélioration de la concurrence internationale et le sain établissement d'un climat propice à l'apparition bienvenue d'entreprises nouvelles, ainsi qu'à leur essor.

Enfin, quatrièmement, nous devons aussi opérer graduellement ces changements radicaux de manière équitable, ouverte et conforme à l'esprit humain, fondamental, de compassion, de tolérance et de justice qui caractérise si bien notre société canadienne. Nous n'affaiblirons pas pour ce faire les programmes de base de soutien du revenu qui ont si bien servi nos Canadiens. Enfin, grâce à une meilleure performance économique nous chercherons par tous les moyens à apporter une aide encore plus grande aux Canadiens en général, mais surtout à ceux qui en ont vraiment besoin. C'est à nous du gouvernement canadien de nous montrer à la hauteur de ces défis en les

Pouvoir d'emprunt

dominant et voire même en les harnachant que nous engageons le renouveau économique, et surtout que nous commencerons à remettre nos vaillants Canadiens au travail.

En tournant les yeux sur le renouveau économique et la création d'emplois, aucun obstacle n'est aussi important et quasi insurmontable, ni plus menaçant que ce déficit fédéral.

Aujourd'hui, je voudrais m'attarder quelques instants sur le lien crucial et quasi direct qui existe entre la réduction du déficit et la création d'emplois. Comment se fait-il que le déficit soit soudainement apparu comme une importante priorité dans le cadre de nos politiques nationales? Après tout, nous savons que le déficit d'une année donnée ne constitue pas nécessairement en soi un problème majeur. Le gouvernement et les industries, régulièrement, ont enregistré pendant des récessions des déficits qu'ils prévoyaient d'ailleurs combler par des recettes fiscales accrues occasionnés par une période éventuelle de croissance.

Les Canadiens commencent à comprendre que pendant la dernière décennie le regretté gouvernement fédéral a enregistré des déficits non seulement pendant les années de récession, mais qu'il a également enregistré ces mêmes déficits durant des périodes de croissance et, de plus, la tendance à la hausse de ces déficits s'est même accélérée. Les déficits accumulés, année après année, ont engendré une dette cumulative d'une ampleur alarmante. Cette année, notre dette publique atteindra le stupéfiant montant de 190 milliards de dollars, soit l'équivalent d'une dette individuelle pour chacune de nos vaillantes familles canadiennes de plus de \$24,000. Cela ne peut pas continuer ainsi.

J'ai modestement établi un rapport entre le fardeau croissant de cette dette et de son incidence conséquente sur la création d'emplois. Bien qu'indirect ce rapport entre le niveau élevé des déficits et les pénuries d'emplois n'en est pas moins présent et, surtout, très réel. La persistance de nos déficits élevés et la croissance de la dette exercent des pressions à la hausse dans les taux d'intérêt, minent de plus en plus la confiance des investisseurs, de sorte qu'elles concourent à étouffer les perspectives de croissance, en partant de la création d'emplois.

Notre gouvernement s'est donné comme première tâche de contrôler ce déficit, parce que sa plus haute priorité est bien la création d'emplois pour tous les Canadiens de tout âge. Cette triste situation ressemble un peu à celle où on entreprendrait de rénover une vieille demeure et, à ce moment-ci, permettez-moi de faire des analogies avec une profession que j'exerçais il y a à peine un mois, celle d'être ingénieur en charpente: Avant de pouvoir rénover et agrandir la maison, il faut d'abord veiller à enlever toute pourriture affaiblissant les poutres, à renforcer adéquatement sa charpente. Dans le cas du Canada, le déficit ronge les fondations de notre économie. Ce n'est qu'en réduisant le déficit, c'est-à-dire en renforçant la charpente de notre économie, que nous pourrions rétablir la confiance des entreprises et stimuler les investissements productifs qui sont si indispensables au renouveau économique et à la création primordiale d'emplois.

Lorsque nous avons vu pour la première fois ce bilan effarant, en arrivant au pouvoir en septembre, il nous est apparu évident qu'il fallait agir de façon décisive à l'égard de ce déficit.